



En Europe, il était de coutume d'engraisser les oies dans les mois précédant Pessa'h, puisque de nombreuses familles ne consommaient pas d'autre matière grasse que la graisse d'oie. Pendant six ou huit semaines, les oies devaient manger une bassine de maïs deux fois par jour, si bien que vers le début de la fête, elles étaient si énormes qu'elles pouvaient à peine marcher. Deux sommités rabbiniques, le 'Hatam Sofer (Rabbi Moché Sofer) et le Yisma'h Moché (Rabbi Moché Teitelbaum) différaient dans leurs opinions : la pratique du gavage rendait-elle les oies non-cachères ? La question tournait autour du fait que les grains pointus du maïs qui étaient introduits de force dans la gorge des volailles abîmaient sans doute l'œsophage, ce qui rendait les animaux non cachères (car incapables de vivre encore un an). Le 'Hatam Sofer tranchait que l'œsophage n'était pas nécessairement abîmé et il estima donc que cette pratique était permise. (Bien sûr, les oies devaient être examinées soigneusement après l'abattage pour prouver qu'elles étaient effectivement cachères, par la procédure décrite plus loin). Son contemporain, le Yisma'h Moché estimait que certainement l'œsophage devait être blessé par les pointes des céréales : il déclara donc ce procédé strictement interdit.

Les deux célèbres rabbins échangèrent plusieurs lettres, apportant à chaque fois d'autres arguments, d'autres preuves trouvées dans d'autres livres de responsa. Leur discussion restait toujours courtoise car tous deux cherchaient uniquement à définir la Hala'ha pour le Nom de Dieu et non pour leur gloire personnelle. Finalement, le 'Hatam Sofer suggéra qu'au lieu de rester au niveau de la théorie, ils devaient passer à la pratique : chacun des deux devait faire engraisser dix oies puis procéder à la Che'hita (l'abattage rituel). Ensuite, lors de l'examen des organes internes, ils dégageraient les œsophages, les rempliraient d'air et les ferait flotter dans une bassine pleine d'eau. Si les œsophages étaient troués, des bulles d'air s'échapperaient dans l'eau, apportant ainsi la preuve que les volailles n'étaient pas cachères. L'absence de bulles les rendrait cachères.

Le Yisma'h Moché accepta le test mais le résultat de la procédure fut absolument étonnant : tous les volatiles engraisés et abattus sous l'autorité du 'Hatam Sofer étaient cachères sans l'ombre d'un doute alors que ceux du Yisma'h Moché étaient tous, absolument tous blessés et donc «taref», non cachères.

On expliqua alors que, de fait, la décision et la parole de ces deux sommités rabbiniques avaient changé la réalité physique : leur appréhension de la Hala'ha (la loi juive) avait influencé la situation concrète !

* * *

On raconte à ce sujet une histoire à propos d'un célèbre Rabbi qui avait des milliers de 'Hassidim, le Maguid de Zidochov.

Un vendredi, alors qu'il enseignait la Torah à ses disciples, une femme entra dans la pièce avec

un poulet qu'elle désirait faire cuire pour Chabbat. Or le Cho'het (sacrificateur) avait déclaré que la cachérouth du poulet était problématique et elle venait donc demander l'opinion du Rav. De fait, le poulet présentait d'importantes lésions sur les poumons, ce qui le rendait «Taref» pour ainsi dire automatiquement. Mais, à la grande surprise de ses élèves, le Maguid réfléchit longuement, regarda dans un livre, puis dans un deuxième jusqu'à ce qu'une pile impressionnante de livres se forma sur son bureau. On voyait qu'il cherchait par tous les moyens à déclarer ce poulet cachère. «Il serait tellement plus simple de donner à cette femme un rouble pour qu'elle s'achète un autre poulet» pensaient les disciples, vaguement ennuyés de ce contretemps. Finalement, après plusieurs heures passées à consulter tous les livres possibles, le Maguid se leva et déclara que le poulet était cachère ! Ses disciples n'en croyaient pas leurs oreilles mais il leur prouva par divers arguments la justesse de sa décision. Soulagée, la femme repartit avec son poulet pour préparer ses repas de Chabbat et les élèves purent reprendre leur étude.

Mais pas pour longtemps.

Une autre femme complètement hystérique entra peu après : «Rabbi, Rabbi !» s'écria-t-elle puis elle s'évanouit. Quand on réussit à la ranimer, elle se mit à pleurer et à implorer : «Rabbi ! Aidez mon mari ! Les médecins affirment qu'il n'y a plus d'espoir !» Le Maguid lui demanda calmement : «Racontez-moi donc de quoi souffre exactement votre mari».

Elle expliqua, tout en s'essuyant les yeux, qu'il présentait de sérieuses lésions aux poumons. En entendant cela, le Rabbi s'exclama joyeusement : «Je viens de trancher que ce type de maladie est cachère ! Rentrez chez vous et ne vous inquiétez pas. Votre mari vivra encore de nombreuses années !»

C'est effectivement ce qui se passa.

Ce n'est qu'alors que les étudiants comprirent que, par son «Roua'h Hakodech», l'inspiration sainte qui l'animait, le Rabbi avait su qu'il était vital de trancher la Hala'ha dans le bon sens. En déclarant que la maladie du poulet ne l'empêchait pas d'être cachère, malgré toutes les apparences contraires, il avait aussi annulé les effets néfastes de la maladie d'un Juif.

Le'haïm

traduit par Feiga Lubecki